

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2021

Département de Saône et Loire
Arrondissement de LOUHANS,
Commune de THUREY.

Le 9 avril 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil, sur la convocation du 6 avril 2021 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire.

Étaient présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Jean-Michel FROMONT, Bernard DOURIOT, Evelyne CHANUSSOT, Maryse COULON, Marie-Noelle PAQUELIER, Christine PERREAUT, Aurélien COLAS, René ROSAT, Isabelle REBILLARD et Joris LACOUR, Emmanuel MERLE.

Était excusé : /

Pouvoir : /

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire, qui a nommé Madame Maryse COULON comme secrétaire de séance.

✚ **Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal** en date du 12 mars 2021 à l'unanimité des membres présents.

✚ **Vote des taux d'imposition fonciers : Délibération n° 7/2021**

Les taxes foncières « bâti », « non bâti » et de cotisation des entreprises représentent une recette annuelle de 112 107 €.

Taxes	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9.99 %	9,99%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30.05 %	30,05%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	18.19 %	18,19%

Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation et de maintenir les taux fixés en 2020.

Les taux d'imposition foncière sont approuvés à l'unanimité des voix.

✚ **Vote du budget primitif 2021 : Délibération n° 8/2021**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 422 074 € ainsi qu'en dépenses et en recettes d'investissement à 223 713 €.

Le budget primitif est approuvé à l'unanimité des voix.

✚ **Délibération n° 9/2021 concernant la modification du nombre d'heures travaillées par Madame Christelle INSELIN et par Madame Josette GAUDILLIERE.**

Considérant la nécessité d'augmenter le nombre d'heures effectué par Madame Christelle INSELIN et par Madame Josette GAUDILLIERE en raison de la charge de travail en augmentation,

Le Maire propose aux membres du conseil :

- d'augmenter le temps de travail de Madame Christelle INSELIN de 16 heures à 18 heures par semaine à compter du 1^{er} mai 2021,
- d'augmenter le temps de travail de Madame Josette GAUDILLERE de 20,25 heures à 23 heures par semaine à compter du 1^{er} mai 2021.

L'augmentation du nombre d'heures travaillé par Mesdames INSELIN et GAUDILLERE est approuvée à l'unanimité des voix.

Vote en faveur d'un crédit par Délibération n° 10/2021

Afin de financer les dépenses à venir en attendant le Fonds de Compensation de la TVA, Monsieur le Maire propose de contracter un crédit auprès du Crédit Agricole. Il détaille la proposition faite par la banque :

- Objet : crédit à court terme taux fixe en attente de FCTVA
- Montant du capital emprunté : 25 000€
- Durée d'amortissement : 13 mois
- Taux d'intérêt : 0,35 %
- Frais de dossier : 100€
- Conditions particulières :
 - L'intégralité des fonds devra être impérativement débloquée dans les 6 mois à compter de votre accord.
 - Date de déblocage : dès signature du contrat les fonds sont disponibles sous huitaine.
 - Profil d'amortissement : échéances constantes (possibilité d'échéances dégressives).
 - Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

La proposition de contracter un emprunt d'un montant de 25 000 € est approuvée à l'unanimité des voix.

Travaux à venir

- Organiser le paillage autour des plants de la place de la mairie.
- Installer des plaques indiquant les emplacements réservés au cimetière.
- Créer un chemin en cailloux allant jusqu'au dernières tombes du cimetière.

Questions diverses

- Dossier « bruit » : Monsieur le Maire fait part du rapport des mesures des niveaux sonores et vibratoires durant les coupures des lignes de haute tension ENEDIS.
- Colombarium : un joint de silicone sera appliqué.
- Coronavirus : un « vacci'bus » complètera le dispositif de vaccination en se déplaçant dans les communes identifiées à plus de 15 minutes d'un centre vaccinal. Le bus est accessible aux personnes à mobilité réduite. La commune a été invitée à transmettre une liste des personnes de plus de 70 ans prioritaires.
- La clôture a été posée sur le terrain de Monsieur BON.

Le Maire lève la séance à 22h15.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus et ont signé le registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

Le Maire, Jean-Michel FROMONT